



## « Séjour sur l'île de Ré »

(Du samedi 31 mai, Diner au samedi 7 juin 2025, Petit déjeuner.) Organisation et Animation : Olivier Quentier (06

88 47 53 50)

### Informations et programme.



### TRAJET

Il y a 500 km de Lisses à St Clément-des- Baleines (Résidence Le Phare) pour une durée (hors arrêts) de 5h10 environ via le trajet le plus rapide (CF Viamichelin) : Autoroute N104, A10, N11 : Orléans – Poitier - La Rochelle

### HEBERGEMENT

- Village Vacances Odesia « Le Phare », 681 route du Grand Fossé, 17590 Saint Clément des Baleines ☐ Tél : 05 46 29 22 22.
- Prise de possession des chambres : à partir de 17h.
- Draps et linge de toilette fournis.
- Piscine chauffée : n'oubliez pas vos maillots de bain !

## PROGRAMME

### Jour 1, Samedi 31 Mai :

Les participants seront attendus en fin d'après-midi au village Odésia vacances « Le Phare » au nord de l'île de Ré.

681, route du Grand Fossé, 17590 Saint-Clément-des-Baleines.

### Jour 2, Dimanche 1 Juin :

#### **Randonnée à Ars-en-Ré, le marais et le Fier d'Ars.**

**Ars-en-Ré** ne déroge pas à la règle, et possède bon nombre de petites venelles cachées, toutes plus photogéniques les unes que les autres.



L'église Saint-Etienne, de style roman et gothique, est véritablement l'emblème du village. Ou plutôt son clocher, reconnaissable de loin, par sa forme de flèche, peinte en noir et blanc. C'est bien le but, car autrefois il servait de repère aux navigateurs qui arrivaient sur le port d'Ars-en-Ré.

Au nord-ouest de l'île de Ré, la baie du **Fier d'Ars** est reconnue pour ses paysages sauvages et sa biodiversité. Le site est inscrit sur la liste mondiale des zones humides RAMSAR, qui distingue les écosystèmes remarquables.

Le **Fier d'Ars** forme une petite baie marine de 800 ha ouverte sur le Pertuis breton. Entouré de marais, ce complexe littoral s'est formé au fil du temps par la réunion des îles de Loix, Ré et Ars, autrefois indépendantes. Les activités humaines sont essentiellement tournées vers la saliculture et l'ostréiculture. Près de 60 sauniers exploitent encore les marais du **Fier d'Ars**.

L'origine du nom "fier" viendrait du mot norvégien "fjord" (une crique d'eau salée), l'île ayant été occupée par les Vikings au Xe siècle. Les marais sont une halte migratoire qui voit passer près de 300 espèces d'oiseaux migrateurs comme l'échasse blanche, le Héron cendré ou encore le Tadorne de Belon.

9h15 : Départ en co-voiturage du Centre de vacances pour **Ars-en-Ré**.

Midi : Pique-nique sorti du sac à dos.

Durée des randonnées : 4 à 5h

Distance parcourue : 10 et 17 kms.

### Jour 3, Lundi 2 juin :

## Randonnée autour du phare des Baleines et de la forêt du Lizay.



Le phare des Baleines est situé à la pointe ouest de l'île de Ré, sur la commune de Saint-Clément-des-Baleines. Le phare doit son nom au fait qu'un nombre relativement élevé de baleines venaient s'échouer à cet endroit par le passé.

Il succède au vieux phare des Baleines, construit par Vauban, et renforce son action. Il a été construit dès 1849 et a été inauguré en 1854. Il est classé au monument historique.

C'est un des plus hauts phares de France. Il s'élève à 60 mètres (257 marches), a un diamètre de 18 mètres et porte à 27 miles marins (50km environ).

Le Lizay et Trousse-Chemise au nord, La Combe à l'eau à l'ouest, Le Bois Henri IV au sud-ouest sont les quatre massifs forestiers qui composent la forêt domaniale.

9h15 : Départ depuis le centre de vacances Midi

: Pique-nique sorti du sac à dos.

Durée des randonnées : 4 à 5h

Distance parcourue : 10 et 16 kms

Option entre 15h et 17h : visite du phare des baleines (4.10 euros) ou musée + phare (7.45 euros) ou musée + tour Vauban (8.15 euros). Tarifs groupe : minimum 10 personnes.

**Jour 4, Mardi 3 juin :**

## **Le Bois-Plage en Ré.**

9h15 : Départ en co-voiturage du Centre de vacances pour Le Bois-Plage en Ré,  
parking : plage du pas des bœufs. Midi : Pique-nique sorti du sac à dos  
Durée des randonnées : 4 à 5h  
Distance parcourue : 11 et 16 kms

### **Jour 5, Mercredi 4 juin :**

#### **Saint Martin de Ré**

Capitale historique de l'Île de Ré, Saint-Martin-de-Ré est un village au charme maritime incomparable

Riche de plusieurs ouvrages fortifiés conçus par Vauban (citadelle, enceinte, corps de garde), la ville est intégrée au réseau des sites majeurs de Vauban et inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco depuis le 7 juillet 2008.

#### **Les Fortifications Vauban**

Magnifique étoile de fortifications construite à la fin du XVIIème par Sébastien Le Prestre de Vauban, alors ingénieur du Roi Louis XIV, le village a su garder intact ses murailles et ses bâtisses. La cité devait pouvoir abriter toute la population de l'île en cas d'attaque de l'ennemi.

Unique par ses dimensions, un demi-cercle d'1,5 km de rayon et plus de 14 km de linéaire de remparts, l'enceinte urbaine de Saint-Martin-de-Ré s'appuie au nord-est sur une vaste citadelle, cité militaire transformée en prison au XIXème siècle.

Matin (10h00) : Visite guidée de Saint Martin de Ré

Midi : Pique-nique sorti du sac à dos

Après-midi : randonnée de Saint Martin à la Flotte

Durée des randonnées : 4h

Distance parcourue : 9 et 12 kms

### **Jour 6, Jeudi 5 juin :**

**Sur**    **presqu'île de Loix en Ré**  
**la**

**La presqu'île de Loix** a une surface de 670 hectares. Ses côtes, mesurant 14 kilomètres, sont bordées par l'Atlantique, le Fier d'Ars et les marais salants.

**Le Loix en Ré** est le plus petit village et plus petit port de l'île. Il est au cœur des marais salants.

Sur la Place du Port, le moulin à marée a vraisemblablement été édifié au Moyen-Âge par les moines de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm.

Il était à l'origine utilisé pour moudre le grain grâce à des meules actionnées par le mouvement des marées. Le meunier avait également la charge de transporteur assurant le passage entre « l'Isle de Loye » et La Couarde sur Mer.



Le moulin à marée

## **Les marais salants**

Très peu de marais salants étaient exploités sur l'île avant 1375. L'exploitation salicole connaîtra un véritable essor au début du XV<sup>ème</sup> siècle grâce à l'endiguement des parcelles prises sur le domaine maritime. Au XIX<sup>ème</sup> siècle les sauniers étaient plus de 1000. Aujourd'hui il en reste une centaine. Ils cultivent leur marais pour y récolter l'or blanc, la délicate fleur de sel et dont la couleur rosée contraste avec celle du gros sel, teinté par la terre argileuse du marais.

Les producteurs de sel, appelés sauniers, produisent aujourd'hui du sel avec des techniques quasiment inchangées depuis le Moyen-Âge.

9h30 : Départ en co-voiturage du Centre de vacances pour Loix

10h00 : visite du musée du sel

Midi : Pique-nique sorti du sac à dos

Durée des randonnées : 4 à 5h

Distance parcourue : 11 et 16 kms

**Jour 7, Vendredi 6 juin :**

## La Rochelle

Cité millénaire, dotée d'un riche patrimoine historique et urbain, la vieille ville abrite des maisons médiévales à colombages et une architecture Renaissance, avec ses rues à arcades datant du XVIIe siècle. — Google

La capitale historique de l'Aunis est aujourd'hui devenue la plus importante ville côtière entre l'estuaire de la Loire et l'estuaire de la Gironde grâce notamment à ses fonctions portuaires et industrielles encore importantes, un secteur administratif et tertiaire largement prédominant que viennent renforcer son université et un tourisme en plein développement.



8h45 : Départ en co-voiturage du Centre de vacances pour La Rochelle

10h00 : randonnée

Durée de la randonnée : 3h00

Distance parcourue : 8 ou 11 kms

Midi : Pique-nique sorti du sac à dos      Après-

midi : Visite libre de La Rochelle

### **Jour 8, Samedi 7 juin :**

Petit déjeuner.

Retour sur Lisses.

**Coupon-réponse de « préinscription » au séjour sur l'Île de Ré**

---

**A RETOURNER AU PLUS TARD LE 25/08/2024**

***Préinscription séjour sur l'Île de Ré***

- Séjour en pension complète (avec panier repas au déjeuner) du samedi 31 mai 2025 dîner au samedi 07 juin 2025 petit-déjeuner : 8 jours / 7 nuits = 568 €/personne comprenant la pension complète avec panier repas pour le déjeuner, taxes de séjour et la contribution Immatriculation Tourisme FFRandonnée, visites écomusée et Saint Martin de Ré.

**Chambre seule** : + 19 € par nuit = (133€ les 7 nuits)

Une assurance annulation (facultative) de Groupama vous est proposée pour 29€ pour une personne. Souscription possible lors de l'offre contractuelle à venir.

Le transport se fera en covoiturage au bon vouloir des participants propriétaires de véhicules.

Cette préinscription sera matérialisée par le retour de ce coupon réponse, **accompagné de 4 chèques** : ((A l'ordre de : Randos Lissoises))

- 1/ chèque de réservation de 142€/pers. (25% du montant) à renvoyer au plus tard le 25/08/2024 et mis à l'encaissement semaine 36 (entre le 2 et le 6 septembre 2024);
- 2/ chèque 2ème acompte de 142€/pers. (25% du montant) mis à l'encaissement semaine 48 (entre le 25 et le 29 novembre 2024) ;
- 3/ chèque 3ème acompte de 142€/pers. (25% du montant) mis à l'encaissement semaine 6 (entre le 3 et le 7 février 2025) ;
- 4/ chèque du solde de 142€/pers. (25% du montant) mis à l'encaissement semaine 22 (entre le 26 et le 30 mai 2025).

**Option à cocher pour la réservation (règlement individuel sur place)**

: visite du phare seul (4.10 euros)

: Musée + phare (7.45 euros)

: Musée + tour Vauban (8.15 euros)

Mme / Mr : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes présentes : \_\_\_\_\_

Chèque de réservation de : 142€ x ..... = ..... € (entre le 2 et le 6 septembre 2024)

Chèque 2ème acompte : 142€ x ..... = ..... € (entre le 25 et le 29 novembre 2024); Chèque

3ème acompte : 142€ x ..... = ..... € (entre le 3 et le 7 février 2025); Chèque du solde :

142€ x ..... = ..... € (entre le 26 et le 30 mai 2025).

La liste des personnes inscrites à ce séjour sera communiquée à tous les participants.

Pour des raisons pratiques, acceptez-vous que votre numéro de téléphone soit inscrit sur cette liste :  
OUI ou NON

Si OUI numéro téléphone (portable de préférence) : \_\_\_\_\_

**COUPON A RENVOYER A :**

**"Randos Lissoises" – Mr QUENTIER Olivier - 3 square tribord – 91080 Evry  
Courcouronnes**

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.